

SEANCE DU
8 NOVEMBRE 2023

RAPPORT N° I-1
23SGADB0139

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
17

Date de convocation :
2 novembre 2023

Date d'affichage :
9 novembre 2023

OBJET:
Adoption du compte-rendu du
bureau communautaire du 14
septembre 2023

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote:** 22

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour :** 22

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus :** 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 5
- n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 08 novembre à heures le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ADJ (maison de l'administration) - 71300 MONTCEAU LES MINES , sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Yohann CASSIER - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Jean-Claude LAGRANGE
M. Gérard GRONFIER
M. MARTI (pouvoir à M. MEUNIER)
M. PINTO (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)
M. FREDON (pouvoir à Mme FALLOURD)
Mme LODDO (pouvoir à Mme LOUIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« Il vous est proposé de bien vouloir adopter le compte-rendu du bureau communautaire du 14 septembre 2023.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer ».

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le compte-rendu du bureau communautaire du 14 septembre 2023.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 9 novembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 9 novembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

